

## **Communiqué suite aux annonces du Président de la République**

Les dernières annonces du Président de la République et du Premier ministre ont conduit à fermer les crèches, écoles, collèges et lycées.

Conformément aux instructions du Préfet, un dispositif d'accueil dans les écoles de la ville est mis en place immédiatement pour les enfants des agents indispensables à la gestion de la crise sanitaire et qui n'ont aucune solution de garde alternative.

Vous trouverez en annexe de ce communiqué la liste des personnels visés par cette décision et les modalités d'application de ce dispositif dans la circulaire de M. le Préfet.

C'est une nouvelle étape dans la lutte contre cette pandémie. Plus que jamais, le personnel municipal est mobilisé pour maintenir le service public et pour répondre aux besoins de la population.

C'est en étant responsables ensemble que l'on limitera la circulation du virus, en respectant les gestes barrières et le port du masque.

Mais c'est aussi en vaccinant le plus vite et le plus grand nombre que l'on ira à bout de cette crise, en mettant les moyens à hauteur des ambitions affichées. C'est aussi une question d'égalité et de justice territoriale.

Je sais que je peux compter sur votre solidarité, comme vous savez que vous pouvez compter sur ma détermination.

Ensemble, nous réussirons.

Stéphane Blanchet

circulaire accueil des enfants

[circulaire\\_accueil\\_des\\_enfants\\_020421.pdf](#) (.pdf - 1.09 Mo)

Publié le 02 avril 2021